



Le mot du Maire

UN PRINTEMPS PARTICULIER

On se rappellera longtemps de ce printemps 2020, saison particulièrement belle et ensoleillée qui a permis à la nature de se réveiller précocement. Ce ne sont pas les jardiniers et les viticulteurs qui diront le contraire.

Mais il a fallu qu'un virus, (« le covid 19 »), venu d'on ne sait trop où, vienne nous empoisonner la vie et celle de toute la planète.

Malgré cela, les élections municipales prévues le 15 Mars ont été maintenues et vous êtes nombreux à être venu déposer votre bulletin dans l'urne. Toute l'équipe a été élue dès le premier tour. Un grand merci à vous, électeurs, qui nous avez accordé votre confiance.

Il a fallu attendre le 26 Mai pour que cette nouvelle équipe soit mise en place : 8 conseillers sortants et 7 nouvelles têtes qui vont apporter jeunesse et dynamisme. Vous trouverez dans ce bulletin la répartition des tâches de chacun dans les différentes commissions.

Mais avant cette date, c'est « l'ancienne » équipe et surtout Michèle qui a assuré la bonne marche de la commune. Nous tenons, à travers ces quelques mots, à la remercier pour tout le temps passé et l'énergie déployée à cet effet. Nous remercions également tout le personnel communal ainsi que l'équipe enseignante avec, à sa tête, Corinne la directrice, qui ont toujours répondu présent et assuré leur service pendant cette période de stress, de peur, avec des consignes évoluant de jour en jour.

Avec l'été qui arrive, la vie semble retrouver son cours mais il faut, tout de même, que chacun respecte les consignes données régulièrement par notre gouvernement. Il serait vraiment dommage d'être obligé d'avoir, à nouveau, recours à un confinement.

On ose espérer qu'à la rentrée de Septembre, l'école puisse de nouveau accueillir tous les enfants, que toutes les associations reprennent leurs diverses activités et que la vie reprenne comme avant.

Nous allons poursuivre les différents dossiers « ouverts » au début de l'année :

- Logements OPAC à l'entrée des Grandes planches : Même si seul l'OPAC assure le suivi du chantier, nous allons nous intéresser au calendrier de la mise en location de ces logements.
- MARPA : Le permis de construire de l'OPAC a été validé. C'est l'Association des 3 Ruisseaux qui s'occupera de la gestion de la MARPA construite par l'OPAC.
- L'aménagement des parkings et des abords de la salle d'animation.
- L'adhésion de notre village au label « Petites cités de caractère »
- Amorcer la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Enfin nous souhaitons à toutes et à tous un bon été et de bonnes vacances.

Bernard DUMAS

AGENDA

(sous réserve de la situation sanitaire)

AOÛT

23 Brocante au stade

SEPTEMBRE

13 Vente de Paëlla
par les conscrits

19 et 20 Visites guidées
de l'église et de la crypte pour
les Journées européennes du
patrimoine.

OCTOBRE

9 au 11 Fête des conscrits

MAIRIE - 214 rue de la Gare - 69620 TERNAND - Tél. 04 74 71 33 43

Le secrétariat est ouvert au public UNIQUEMENT les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 19h30
Permanence du Maire et des Adjointes sur rendez-vous - mairie@ternand.fr / www.ternand.fr



Mardi 14 Janvier 2020 - Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 14 JANVIER 2020 sous la présidence de Madame Michèle DANGUIN, Maire.

Secrétaire de séance : Madame Elisabeth GUICHON

Début de la séance 20h

Excusé : Frédérique DUCHARNE

Approbation du compte-rendu du 10 décembre 2019.

URBANISME

- Permis de construire déposé par Monsieur Charles GATTEGNO pour extension de maison individuelle à Saint Victor. Dossier accepté.
- Permis de construire déposé par Monsieur Loïc MARIETTON pour construction d'une piscine, d'un pool house et d'un studio. Dossier transmis à la Communauté de Communes.
- Permis de construire déposé par Monsieur Fabien CHEVALIER pour extension maison individuelle impasse du Vervuis. Dossier transmis à la Communauté de Communes.
- Certificats d'urbanisme pour vente RABASSE/MELLET à Pierre à Futte.
- Certificat d'urbanisme pour vente SCI du Prieuré du Vieux Bourg/CHAVES au 49 ruelle de l'église.
- Certificat d'urbanisme et déclaration d'intention d'aliéner pour vente COTE JARDIN / FAVRE impasse des mésanges.
- Rendez-vous COURTOIS/COTTREEL.

VOIRIE

- Rallye de Charbonnières : Il aura lieu du 23 au 25 avril 2020, il passera par notre commune le vendredi 24 avril.
- Lotissement de la Promenade : L'association du lotissement demande le transfert de la voirie dans le domaine public communal. Le Conseil donne son accord. Une visite sera effectuée par

la commission voirie pour contrôle de l'état de la route.

- Le vent a provoqué de nombreuses chutes d'arbres. La commune va louer une nacelle pour dépendre les décorations de Noël, les agents en profiteront pour couper les branches et arbres endommagés.
- La commission voirie recense tous les ouvrages d'art sur la commune (ponts, murs de soutènement, buses).

BATIMENTS

- Salle d'animation : Devis de l'entreprise GAY BADEZ pour le contrat d'entretien annuel de la pompe à chaleur : 770 € HT (2 passages/changement de filtres non compris). Après un an d'utilisation, nous avons constaté une consommation excessive d'électricité. L'architecte et l'installateur vont étudier le problème et attendons leur retour.
- Ecole : Suite à une fuite d'eau, changement du cumulus de la classe maternelle ainsi que deux chasses d'eau et quatre vanes.
- Foot : les projecteurs sont bien commandés.
- Le grillage derrière la maison médicale a été installé et la cabane sera démolie et évacuée.
- Local (186 rue des Grandes Planches) : intervention de l'entreprise MARDUEL pour installation d'une ventilation pour assainissement.

TOURISME-FESTIVITES FLEURISSEMENT-PATRIMOINE

- Démontage des guirlandes électriques le 23 janvier.

SCOLAIRE

- Une boîte à livres a été installée à l'école et réservée aux enfants. Le principe : une boîte où chacun est libre

de déposer et prendre un livre. Nous laisserons le soin aux enfants de lui trouver un petit nom.

BUDGET

Prochaine réunion de la commission prévue le 10 février à 19H30.

ELECTRICITE

- Eclairage public : Passage en LED aux Grandes Planches. Nous avons reçu une étude chiffrée et un bilan économique du SYDER. Le Conseil se laisse un délai de réflexion.

DELIBERATIONS

- Modification de la délibération du bail emphytéotique de la MARPA (Maison accueil et de résidence pour l'autonomie).
- Augmentation du loyer du Docteur Vieru.
- Augmentation du loyer Mesdames Gibert/Val.
- Candidature à la marque « Petites Cités de Caractère ».

DIVERS

- Demande de subvention de la MFR La Palma : refusée.
- Demande de subvention de l'Association Française des Sclérosés en Plaques : refusée.
- Demande de subvention de la MFR de Saint Romain de Popey : refusée.
- Achat d'un souffleur et d'un compresseur pour un montant de 870 euros HT.
- Remerciements de la famille SADOT pour les condoléances envoyées.
- Prochain conseil le 11 février.

Fin de la réunion : 22h.

Prochain conseil le 11 février.



Mardi 11 Février 2020 - Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 11 février 2020 sous la présidence de Madame Michèle DANGUIN, Maire.

Secrétaire de séance : Madame Blandine DUPERRAY

Début de la séance 20H00

Excusé : Frédérique DUCHARNE

Approbation du compte-rendu du 14 janvier 2020.

URBANISME

- Demande préalable déposée par Madame TORNIER au 62 rue du Vieux Bourg, pour renouvellement de couverture. Dossier accepté.
- Demande d'abrogation du permis de construire, déposée par Monsieur Jean RICHARD au 86 ruelle de l'église pour construction d'un garage. Dossier en attente.
- Certificats d'urbanisme pour succession de Madame Marie SADOT.
- Modification de la demande préalable 069 245 19 00015 déposée par Monsieur CHANSON pour modifications de façade à Ronzières. Dossier accepté.
- Publication d'un appel à candidature de la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) pour vente de diverses parcelles situées sur notre commune.

VOIRIE

- La location de la nacelle pour une journée a permis, en plus de dépendre toutes les guirlandes, de tailler l'arbre dans la cour de la cantine et d'élaguer la montée de la Potte.
- Amendes de police 2020 : Le Conseil propose les marquages au sol et remplacement de la barrière de sécurité en bois.
- Tous les ouvrages d'art (ponts, murs de soutènement, buses) ont été répertoriés, le dossier a été transmis à la Communauté de Communes.
- Lotissement de la Promenade : La commune a donné son accord pour le transfert de la voirie du lotissement dans le domaine public communal (Deux tronçons revêtus et l'éclairage public dans sa totalité). Un état des lieux a été fait avec la participation de la Communauté de Communes. Nous attendons le compte-rendu. Cette démarche nécessitera l'intervention d'un géomètre suite à une division

de parcelle ainsi qu'un notaire, à la charge de l'association du lotissement.

- Curage des fossés : Demande de devis à l'entreprise DUMONTET.

BATIMENTS

- Salle d'animation : Validation des contrats d'entretien annuel de la pompe à chaleur : 770 € HT (2 passages) plus le changement de 6 filtres pour un montant de 430 € HT (Société GB Services).
- Foot : Les projecteurs devraient être changés semaine 7.
- La démolition de la cabane derrière la maison médicale a commencé, les gravats seront évacués à la déchèterie.

TOURISME-FESTIVITES FLEURISSEMENT-PATRIMOINE

- Bourse aux docs : le Département a choisi notre village pour organiser une rencontre entre professionnels et acteurs du tourisme (Offices de tourisme, hébergeurs, professionnels de loisirs...) Cette opération aura lieu le jeudi 16 avril à la salle d'animation. C'est l'occasion de faire découvrir notre village aux professionnels du tourisme. Une visite guidée du Vieux Bourg sera organisée par Les Amis du Vieux Ternand.
- Rosé, Nuits d'été revient et couvrira l'ensemble du territoire Beaujolais sur le mois de juillet et août (1^{er} juillet à Ternand). Il est demandé à chaque commune participante d'illuminer un monument en rose en plus des décorations habituelles. Un appel aux viticulteurs est lancé afin d'organiser des « apéritifs vigneron » tout au long de l'été.

SCOLAIRE

- Courrier des parents d'élèves concernant le temps de cantine : Une réponse sera apportée.

BUDGET

- Prochaine réunion de la commission prévue le 24 février à 19H30.
- Vote du budget avant les élections.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Signature de la convention Centrales Villageoises (Société Créée : CE-

VIDOREES). La société s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Energie (PCAET) qui vise à réduire dans les prochaines années les émissions de gaz à effet de serre. Elle a plusieurs objectifs :

- Installation et exploitation de centrales de production d'énergie renouvelable et la vente de l'énergie produite.
- Développement et promotion des énergies renouvelables.
- Stockage de l'énergie.
- Promotion de la réduction des consommations.

ELECTRICITE

- Etat récapitulatif des charges dues par la commune au SYDER pour l'exercice 2020. la commune choisit la fiscalisation comme mode de financement.

DELIBERATIONS

- Mandat du Cdg69 pour conduire une procédure de commande publique relative au marché d'assurance groupe.
- Projet de motion de soutien à la filière vin et eaux-de-vie de vin.
- Nouvelle locataire, Mme Nadège Arnaud au 186 rue des Grandes Planches.
- Renouvellement de la ligne de trésorerie.

DIVERS

- Conférence sur l'histoire des Anciennes Mines de Ste Paule et Ternand le vendredi 21 février 2020 à 20h30 à la salle d'animation.
- Cartes de vœux.
- Modification du règlement d'utilisation de la salle d'animation, les tables et chaises ne devront plus être rangées.
- Planning des élections municipales : 4 créneaux de 2h30.
- Dates de réunion après élections pour la mise en place du Conseil Municipal : vendredi 20/03 ou vendredi 27/03 en fonction des résultats.
- Demande de subvention de la Chambre de Métiers de l'artisanat du Rhône. Demande refusée.
- Demande de subvention des Restaurants du Coeur. Dossier transmis au Centre Communal d'Action Sociale.
- Demande de subvention de Tour du Beaujolais Organisation. Demande refusée.
- Vote des budgets le jeudi 5 mars.

Fin de la réunion : 22h10.

Prochain conseil le 11 février.

Mardi 28 Avril 2020 - Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 28 avril 2020 en présentiel et audioconférence sous la présidence de Madame Michèle DANGUIN, Maire.

Secrétaire de séance : Madame Blandine DUPERRAY

Début de la séance 18h00

Excusé : Loïc MARIETTON

Messieurs Michel LAHAIRE et Pierre SADOT ont donné leur pouvoir à Madame Michèle DANGUIN.

Approbation du compte-rendu du 11 février 2020

URBANISME

- Demande préalable déposée par Monsieur Pascal BESSEY au 1701 route de Brou pour pergola. Dossier accepté.

- Demande de permis de construire par l'OPAC pour la Maison d'Accueil et Résidence pour l'Autonomie au lieu dit « Les Grandes Planches ». Dossier transmis à la Communauté de Communes.

- Demande préalable déposée par Monsieur Thierry D'AZAMBUJA au 3180 route de Brou pour création d'une fenêtre. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Didier RIVIER au 134 route des Plats pour réfection de mur et toiture. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Cédric PROST au 2954 route de Brou pour terrasse et terrassement pour piscine hors sol. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Loïc MARIETTON au 485 route de Sainte Paule pour véranda et SAS vitré. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par EARL Domaine du Milhomme pour création d'un chemin d'accès. Dossier accepté.

- Permis de construire déposé par Monsieur Jean-Luc TACCARD au 270 rue des Grandes Planches pour Pharmacie de Ternand. Dossier transmis à la Communauté de Communes.

- Permis de construire déposé par Monsieur Arnaud CHAPIT au 2575 route du Berthier pour construction d'une maison individuelle et piscine ; Dossier transmis à la Communauté de Communes et aux Architectes des BâtimENTS de France.

- Certificats d'urbanisme pour vente MELLET Michèle/MELLET David.

- Certificat d'urbanisme et déclaration d'intention d'aliéner pour vente CLEYET-MARREL/CHAPIT aux Plats.

- Certificat d'urbanisme et déclaration d'intention d'aliéner pour vente LECIA/SUDRE au 447 rue des Grandes Planches.

- Certificats d'urbanisme pour partage CHARNAY/PRIEUX aux Verchères.

- Certificat d'urbanisme pour vente BEAUDET/SOULAS au 10 impasse de la Promenade.

- Certificat d'urbanisme, renseignement d'urbanisme et déclaration d'intention d'aliéner pour vente LEPIN/TACCARD.

- Certificat d'urbanisme et renseignements d'urbanisme pour vente THOMAS/LOPES au 379 rue de la Potte.

VOIRIE

- Amendes de police : Un devis de marquage au sol a été réalisé par l'entreprise SOLMARK pour différents tracés soit un coût total de 2 816 euros TTC et nous sommes en attente de devis pour les barrières de sécurité situées au délaissé de la Potte et le parking de la mairie.

- Le curage des grilles d'évacuation et les recoupes ont été effectués. Le rafraîchissement des fossés en forme ne sera pas effectué cette année.

- Les planches sous le pont du Petit Paris ont été replacées.

- Epaveuse : le bon de commande a été envoyé à la communauté de communes pour 45 heures fin mai début juin, travaux réalisés par l'entreprise DUMONTET.

- Brigades vertes : ce service est suspendu actuellement en raison de la situation sanitaire, nous attendons la reprise pour demander une intervention.

- Dénouement : la facture de la location du tracteur (800 € TTC) a été acceptée par le Conseil en raison de l'immobilisation du tracteur pendant la période hivernale (lame de déneigement accrochée au tracteur).

BATIMENTS

- Salle d'animation : Une réunion de chantier a eu lieu avec l'architecte et les différentes entreprises concernées pour divers ajustements et remises à niveau afin de finaliser les travaux.

En partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'En-

vironnement), la commune lance un projet d'aménagement du parking et des abords de l'Azergues. Le budget prévisionnel est à ce jour de 150 000 € TTC.

- Fioul : En raison du coût très bas (0,64 € TTC) du fioul domestique, le plein de toutes les cuves (école, cantine et mairie) a été fait.

TOURISME-FESTIVITES FLEURISSEMENT-PATRIMOINE

- Petites cités de caractère : première réunion organisée le jeudi 30 avril afin de préparer le dossier de candidature.

- Fleurissement : les différents concours de Fleurissement (Villes et Villages fleuris et Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées) n'auront pas lieu cette année en raison de la situation actuelle.

Le village sera malgré tout fleuri, les plantations seront organisées par petits groupes mi-mai.

- Maison des Expositions et église : fermées pour l'instant.

SCOLAIRE

- L'école de Ternand est restée ouverte jusqu'aux vacances pour accueillir les enfants du personnel soignant de notre village et d'autres communes environnantes.

- Le deuxième conseil d'école n'aura pas lieu.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Compte-rendu de la réunion de l'exécutif du 22 avril.

- Plan Local de l'Habitat : Règlement d'attribution de la subvention liée à l'adaptation au logement. Cette subvention est réservée aux revenus modestes et aux personnes de plus de 65 ans dont le logement est achevé depuis plus de 15 ans et se trouvant sur le territoire de la CCBPD.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

ELECTRICITE

- Lotissement de la Promenade : Suite à la demande de l'association du lotissement de transférer la voirie dans le domaine public communal, un contrôle des installations de l'éclairage public a été effectué par le Syder. Nous avons reçu ce rapport faisant appa-

raire plusieurs non-conformités. Le Conseil attend les devis pour prendre sa décision.

- Demande d'extension du réseau électrique public pour l'OPAC du Rhône (MARPA). Le budget s'élève à 13 000 euros dont 8 000 euros reste à la charge de la commune.

- Compte-rendu de l'assemblée générale du SYDER.

- Fibre Optique : Dossier d'implantation des armoires optiques. Deux armoires seront nécessaires pour alimenter l'intégralité de la commune. Ces deux armoires étant en zone ABF, Orange sollicite les Architectes des Bâtiments de France pour obtenir l'accord sur l'emplacement ainsi que la couleur. Messieurs Bernard DUMAS et Philippe PEYROT ont été désignés responsables du projet.

DELIBERATIONS

- Réunion du Conseil Municipal à distance.

- Augmentation du loyer de Madame BELMONT.

- Augmentation du loyer de Madame CHARDON.

- Augmentation du loyer du cabinet infirmier.

- Augmentation du loyer de Monsieur HENRIOT.

- Taux de taxes 2020 (inchangés).

- Plan Local d'Urbanisme : lancer une révision et sélectionner un bureau d'étude.

- Dossier subvention DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) et DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

- Dossier Amendes de police.

DIVERS

- Distribution de masques : Monsieur Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes annonce une distribution d'un masque par habitant. La commune sera en charge de cette distribution courant mai (aucune date confirmée).

- Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 : une gerbe sera déposée par chaque maire de France, en compagnie d'un porte-drapeau sans rassemblement ni autre manifestation publique.

- Demande de subvention des Conjointes Survivants du canton du Bois d'Oingt. Demande refusée.

Fin de la réunion : 19h15.



Mardi 26 Mai 2020 - Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 26 mai 2020 sous la présidence de Madame Michèle DANGUIN, Maire.

Suite aux élections municipales du 15 mars 2020, il est procédé à l'élection du Maire.

Madame le Maire ouvre la réunion à 20h, déclare les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions. Madame Martine BURFIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance. Monsieur Pierre MONNERY prend la présidence de l'assemblée, désigne deux assesseurs : Madame Audrey

PEYRASSE et Monsieur Guillaume DANGUIN et procède à l'appel nominal des membres du conseil.

Il est procédé à l'élection du Maire.

Monsieur Bernard DUMAS est élu Maire et prend la présidence de la réunion.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à quatre le nombre d'adjoints au maire de la commune.

Il est procédé à l'élection des 4 adjoints :
Premier adjoint : Madame Blandine DUPERRAY

Deuxième adjoint : Monsieur Robert PERRIN

Troisième adjoint : Monsieur Pierre MONNERY

Quatrième adjoint : Monsieur Philippe PEYROT

Fin de la séance 21h00

Prochaine réunion le mardi 2 juin pour la mise en place des diverses commissions, élection des délégués communaux aux divers syndicats et EPCI, délégations.





Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 2 juin à 20h sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire. Secrétaire de séance : Madame Mylène DUCHARNE. Début de la séance 20h00. Approbation du compte-rendu du 26 mai 2020.

ORDRE DU JOUR

- Mise en place des diverses commissions.
- Election des délégués communaux aux divers Syndicats.
- Election des membres siégeant au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.
- Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.
- Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints.

Le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne les membres des commissions municipales.

COMMISSION VOIRIE

Président : Monsieur Bernard DUMAS
Vice-président : Monsieur Robert PERRIN
Messieurs Guillaume DANGUIN, Loïc MARIETTON, Pierre MONNERY.

COMMISSION BÂTIMENT

Président : Monsieur Bernard DUMAS
Vice-présidente : Madame Blandine DUPERRAY
Messieurs Florent COQUARD, Guillaume DANGUIN, Michel LAHAIRE, Philippe PEYROT

COMMISSION URBANISME ASSAINISSEMENT

Président : Monsieur Bernard DUMAS
Vice-président : Monsieur Pierre MONNERY
Mesdames Marie-Claude PEIGNEAUX, Audrey PEYRASSE
Messieurs Guillaume DANGUIN, Michel LAHAIRE, Loïc MARIETTON, Olivier TILLET.

COMMISSION SCOLAIRE

Président : Monsieur Bernard DUMAS
Vice-président : Monsieur Philippe PEYROT
Mesdames Mylène DUCHARNE, Blandine DUPERRAY, Marie-Claude PEIGNEAUX, Cindy PERREAL.

COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

Président : Monsieur Bernard DUMAS
Vice-président : Madame Blandine DUPERRAY
Mesdames Mylène DUCHARNE, Marie-Claude PEIGNEAUX
Monsieur Philippe PEYROT.

COMMISSION BUDGET APPEL D'OFFRES

Président : Monsieur Bernard DUMAS
Vice-président : Monsieur Robert PERRIN
Mesdames Martine BURFIN, Blandine DUPERRAY, Cindy PERREAL, Audrey PEYRASSE
Messieurs Florent COQUARD, Loïc MA-

RIETTON, Pierre MONNERY, Philippe PEYROT, Olivier TILLET.

COMMISSION COMMUNICATION INFORMATION

Président : Monsieur Bernard DUMAS
Vice-président : Monsieur Philippe PEYROT
Mesdames Mylène DUCHARNE, Cindy PERREAL, Audrey PEYRASSE.
Monsieur Olivier TILLET.

COMMISSION PATRIMOINE ET TOURISME

Président : Monsieur Bernard DUMAS
Vice-président : Monsieur Olivier TILLET
Mesdames Martine BURFIN, Mylène DUCHARNE, Blandine DUPERRAY, Cindy PERREAL, Audrey PEYRASSE.

COMMISSION FLEURISSEMENT

Président : Monsieur Bernard DUMAS
Vice-président : Madame Martine BURFIN
Mesdames Mylène DUCHARNE, Cindy PERREAL
Monsieur Olivier TILLET.

COMMISSIONS SPORTS ASSOCIATIONS FESTIVITÉS

Président : Monsieur Bernard DUMAS
Vice-président : Monsieur Florent COQUARD
Madame Marie-Claude PEIGNEAUX

Messieurs Guillaume DANGUIN, Michel LAHAIRE, Loïc MARIETTON, Pierre MONNERY.

DÉLÉGUÉS AUX E.P.C.I

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE L'ÉNERGIE DU RHÔNE (SYDER)

Titulaire : Monsieur Philippe PEYROT
Suppléant : Monsieur Michel LAHAIRE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU VAL D'OINGT (SIEVO)

Titulaires : Messieurs Robert PERRIN et Guillaume DANGUIN
Suppléant : Monsieur Loïc MARIETTON

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DU VAL D'AZERGUES (SAVA)

Titulaires : Messieurs Pierre MONNERY et Michel LAHAIRE
Suppléant : Madame Audrey PEYRASSE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE JEAN BOREL

Titulaire : Madame Blandine DUPERRAY
Suppléant : Madame Marie-Claude PEIGNEAUX

SYNDICAT RHODANIE DE DÉVELOPPEMENT DU CÂBLE (SRDC)

Titulaire : Monsieur Loïc MARIETTON
Suppléant : Madame Audrey PEYRASSE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Election des membres siégeant au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social.

Fixation du nombre de sièges par le Conseil Municipal : 5

Monsieur le Maire désigne Mesdames Blandine DUPERRAY, Marie-Claude PEIGNEAUX, Cindy PERREAL, Audrey PEYRASSE, Monsieur Michel LAHAIRE.

Considérant qu'il appartient au Maire de nommer les autres membres du Conseil d'Administration du CCAS.

Sont nommés, membres du Conseil d'Administration du CCAS :

Mesdames Michèle DANGUIN, Françoise DANGUIN, Nadège SAENZ, Caroline JOUNEAU, Monsieur Cyril FANTINO.

DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Monsieur le Maire expose que l'article L-2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales donne au Conseil Municipal la possibilité de lui déléguer, pour la durée du mandat, certaines attributions de cette assemblée. Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire, considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale à donner à Monsieur le Maire certaines délégations prévues par l'article L-2122-22 du CGCT, décide à l'unanimité :

1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales ;

2° De fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées ;

3° De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

5° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

7° De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

10° De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;

11° De donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

12° De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal, soit 100 000 Euros ;

13° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 Euros ;

Le maire devra rendre compte au Conseil Municipal des décisions qu'il aura prises en vertu de ses délégations.

INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Fixation des indemnités versées à Monsieur le Maire et ses adjoints.

Monsieur le Maire donne quelques explications concernant le calcul des indemnités aux élus.

Après discussion et vote, il est décidé à l'unanimité de fixer les indemnités comme suit :

Monsieur le Maire 40.3 % de l'indice de référence 1027 soit 1330 euros net/mois.

Les adjoints 10.7% de l'indice de référence 1027 soit 360 euros net/mois.

Délibérations prises dans ce sens.

Fin de la séance 21h20

Prochaine réunion le mardi 7 juillet 2020.

Etat Civil

NAISSANCE

Jade RIVIER née à Gleizé le 19 mars 2020

MARIAGE

Stéphane LAFOSSE & Isabelle LAPESTRE
le 27 juin 2020



Congés d'été

MAIRIE

Lundi 13 Juillet puis du 3 au 14 août inclus

LA POSTE

Du 15 au 18 Juillet puis du 4 au 22 août inclus

PHARMACIE

Ouverte tout l'été
Horaires modifiées du 6/07 au 30/08 :
Les après-midi, ouverture à 15h30 au lieu de 14h30.

ESPRIT COIFFURE

Du 10 au 24 août inclus

FLEURS D'EDEN

Du 9 au 25 août inclus

L'IDEE GOURMANDE

Du 8 au 25 août

BELLE EN BIO

Du 7 au 26 août

3^{EME} MI TEMPS

Ouvert tout l'été

LOCATION - LOCAUX MUNICIPAUX DISPONIBLES

Un local de la maison médicale, 300 rue des grandes planches se libère fin août. Accessible uniquement aux professions médicales et assimilées. Plus d'information en Mairie.

Appartement T4 de 94.57 m², au-dessus de la Poste. Informations en Mairie ou auprès de l'Agence Pierre de Lune.



SOYEZ
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

OFFERT PAR
LA MAIRIE !

 **PANNEAUPOCKET**
« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie a le plaisir de vous offrir l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux et l'actualité de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



LA FIBRE A TERNAND

Nous tenions à vous donner de la visibilité sur le déploiement de la Fibre Optique sur notre commune. Le dossier est en bonne voie !

Le déploiement global va nécessiter plusieurs phases avant le raccordement définitif dans nos maisons. Nous avons déjà eu l'accord de l'ABF sur l'emplacement de deux armoires optiques pour alimenter l'ensemble de la commune car elles seront implantées dans la zone des bâtiments de France. Orange doit exploiter au maximum les infrastructures de réseau enterré ou aérien existantes. Dans un premier temps (prévision : septembre), un Nœud de Raccordement Optique (sorte de gare de triage) sera installé sur la commune de Létra d'où partira le réseau pour raccorder les deux armoires optiques. Lorsque celles-ci seront installées, un délai d'environ 3 mois (cadre réglementaire défini par l'Autorité de Régulation des Télécoms) est obligatoire pour permettre à l'ensemble des opérateurs de proposer leurs offres.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés au fil de l'eau.